



EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

4^e séance du mardi 1^{er} octobre 2024

Présidence de M. Eric Bettens, président

Le Conseil communal de Lausanne

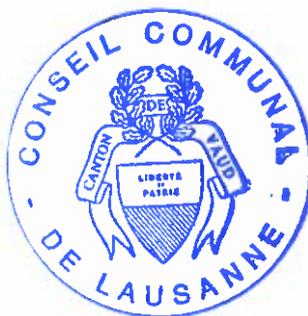
- vu le postulat de Mme Séverine Graff : « *Contre une future coulée grise : créons des espaces verts et frais aux abords du tram* » ;
- vu le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

de prendre ce postulat en considération et de le renvoyer à la Municipalité pour étude et rapport.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne
le mardi premier octobre deux mille vingt-quatre.

Le président



La secrétaire adjointe